



Remboursement complement de salaire

Par **tactacam**, le **10/04/2018** à **11:56**

bonjour je viens d'avoir un arrêt maladie du 20/02/2018 au 08/04/2018 pour une intervention chirurgicale suite a un problème cardiaque. Sachant que mon employeur m'a verse un complément de salaire pour une absence en maladie professionnelle en date du 1/06/2017 au 31/08/2017 d'un montant de 156,42euro, ai je le droit a un complément de salaire pour l'arrêt maladie du 20/02/2018 au 8/04/2018 ?.

En vous remerciant de bien vouloir me répondre, veuillez recevoir mes sinceres salutations distinguees.

Par **morobar**, le **10/04/2018** à **17:03**

Bjr,

Quel est le rapport avec le titre de la question ?